AMNESTY INTERNATIONAL

Stop à la détention et à la vente des réfugiés et des migrants en Libye !

Monsieur le Premier ministre Fayza Al-Sarraj,
Monsieur le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker,

Je vous écris pour vous faire part de ma grande inquiétude au sujet des atteintes choquantes commises à l'encontre des migrants et réfugiés en Libye. Il y a plus de 20 000 migrants et réfugiés actuellement détenus dans des centres de détention officiels en Libye, gérés par des milices ou et des groupes armés vaguement affiliés au Gouvernement.

Ces milices détiennent ces personnes dans des conditions horribles, sans accès à la nourriture, à l'eau ou des soins. Elles commettent régulièrement les pires abus comme la torture, l'extorsion, le travail forcé ou les violences sexuelles. L'entraînement, l'équipement et le soutien que les garde-côtes Libyens reçoivent de l'Union européenne m'inquiète au plus haut point, car cela a pour conséquence de piéger les migrants et réfugiés en Libye et d'alimenter les atteintes dont ils sont victimes.

Maintenir les personnes dans cette situation cruelle ne peut pas être une solution. C'est pourquoi je vous demande de toute urgence de :

- Libérer tous les migrants et réfugiés des centres de détention et de mettre fin à la détention illégale des réfugiés et migrants en Libye.
- Enquêter sur les allégations de torture et de mauvais traitement subis par les réfugiés et migrants en Libye, en assurant que les auteurs présumés de ces violences fassent l'objet d'un procès transparent et équitable afin de mettre un terme au cercle vicieux de la violence.
- Revoir votre coopération sur la question des migrations pour donner la priorité aux droits humains des réfugiés et migrants plutôt que de les piéger en Libye.
- Reconnaître formellement le Haut Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés et permettre à l'organisation de remplir sa mission de protection des demandeurs d'asile et réfugiés.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma haute considération.

NOM, PRENOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE

*** en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal.** Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

Pétition à retourner à Amnesty International France, 72/76 Boulevard de la Villette. 75940 Paris Cedex 19 SF 18 C2 24
Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours